



Baromètre PRISM'EMPLOI Avril 2022



COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS D'AVRIL 2022

En avril 2022, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) s'élève à 781 787 équivalents temps plein (ETP), en hausse de 6,8 % par rapport à avril 2021, progressant ainsi de 49 720 ETP sur un an. La croissance observée se situe toutefois 2,4 points en dessous de celle de mars et 6,5 points en dessous de celle de février, marquant un net ralentissement depuis deux mois.

Les tendances sectorielles au mois d'avril 2022 sont caractérisées par des évolutions contrastées :

- Avec -9,0 % (sur un an), la baisse de l'emploi intérimaire s'accroît dans le secteur du BTP.
- Les transports-logistique, qui ont connu au cours des trois dernières années, des évolutions plus favorables que la moyenne, voient désormais leur progression stagner (+1,5 % sur un an).
- Pour le troisième mois consécutif, la croissance s'atténue dans le secteur industriel (+6,4 % en avril, en baisse de près de 12 points depuis le début d'année). Celle-ci est corrélée au repli des indices de production industrielle qui pâtissent notamment des tensions sur les chaînes d'approvisionnement.
- A rebours de ces tendances, la croissance de l'emploi intérimaire dans le commerce et les services enregistre une accélération :
 - La progression s'accroît dans le secteur du commerce avec +17,5 % en avril (sur un an), après +15,4 % en mars (sur un an).
 - Avec + 21,3 % en avril (sur un an), les services enregistrent leur niveau de croissance le plus haut depuis le début d'année. Ce dynamisme s'explique par les besoins de recrutement élevés dans les filières du tourisme et de l'hôtellerie-restauration, ainsi que dans les services à forte valeur ajoutée (notamment les activités scientifiques et techniques).

Ces tendances sectorielles ont un impact direct sur l'évolution des métiers recherchés en intérim. La relative tertiarisation des effectifs se traduit par le développement des employés (+29,1 % sur un an) et des cadres et professions intermédiaires (+9,6 % sur un an).

Parallèlement au ralentissement de la croissance de l'industrie et à la baisse du BTP, les effectifs ouvriers sont, ce mois-ci, moins bien orientés :

- En raison de leur forte technicité, l'intérim des ouvriers qualifiés résiste mieux (+6,2 % en avril soit 5 points de moins que la tendance de début d'année) que celui des ouvriers non qualifiés (-0,1 % en avril soit 16,7 points de moins que la tendance de début d'année).

Contacts presse

Ema Hazan
06.64.56.11.74
ema.hazan@plead.fr

Juliette Prost
06.72.47.53.28
juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi



DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Évolution d'avril 2022 par rapport à avril 2021

LES CHIFFRES CLÉS :

Les effectifs intérimaires s'inscrivent en hausse (+6,8 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs sont en hausse

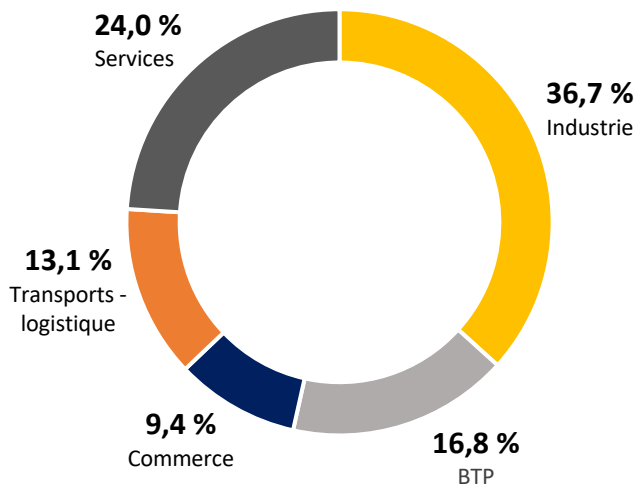
L'emploi intérimaire augmente dans les services (+21,3 %), le commerce (+17,5 %), l'industrie (+6,4 %) et les transports (+1,5 %), mais diminue dans le BTP (-9,0 %).

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

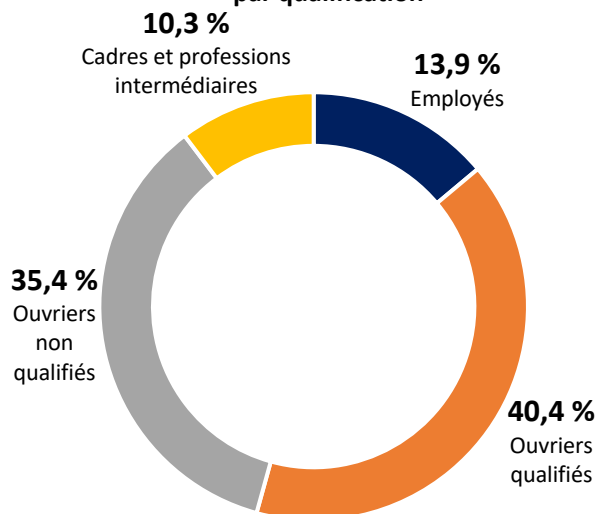
La majorité des qualifications augmentent

L'emploi intérimaire augmente chez les employés (+29,1 %), les cadres et professions intermédiaires (+9,6 %) et les ouvriers qualifiés (+6,2 %), mais diminue chez les ouvriers non qualifiés (-0,1 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur



Répartition des effectifs intérimaires par qualification



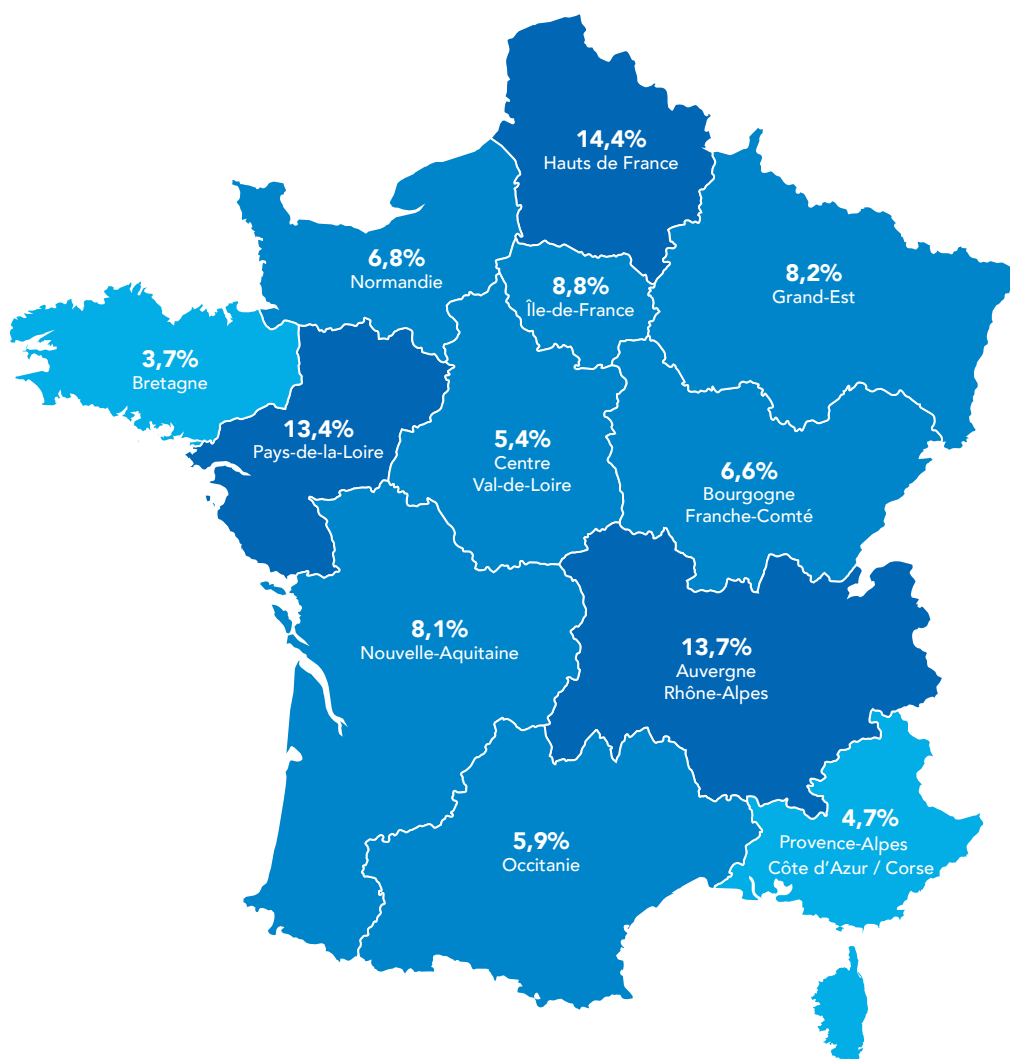
LE CDI INTÉRIMAIRE

En avril 2022, le CDI Intérimaire représente 51 411 ETP, correspondant à 6,6 % des effectifs des agences d'emploi.

Dans un environnement économique appelant à renforcer la sécurisation des parcours, celles-ci ont accru le nombre de leurs salariés en CDII de 3 157 ETP en un an, correspondant à une hausse de 6,5 %.

Sur les territoires, le recours au CDII est nettement surreprésenté dans les Hauts-de-France (10,8 %), en Pays de la Loire (10,3 %) et en Bourgogne-Franche-Comté (9,0 %). C'est en Bretagne et en Ile-de-France (avec respectivement 4,1 % et 3,8 % des effectifs) que ce contrat demeure le moins développé.

La répartition géographique des CDII se concentre à plus de 40 % dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Hauts-de-France : 14,4 %, Auvergne-Rhône-Alpes : 13,7 % et Pays de la Loire : 13,4 %.



DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE

Chiffres d'avril 2022 par rapport à avril 2021.

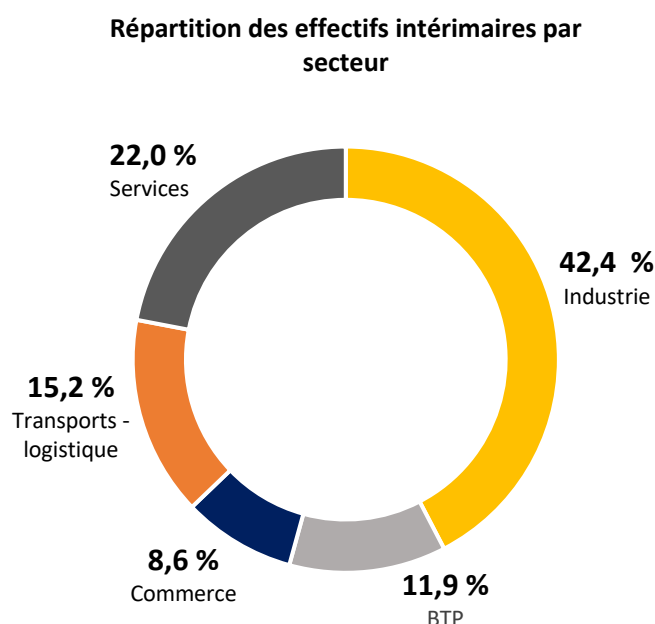
LES CHIFFRES CLÉS :

Les effectifs intérimaires sont en hausse (+6,2 %) en région Centre-Val de Loire.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs sont en hausse

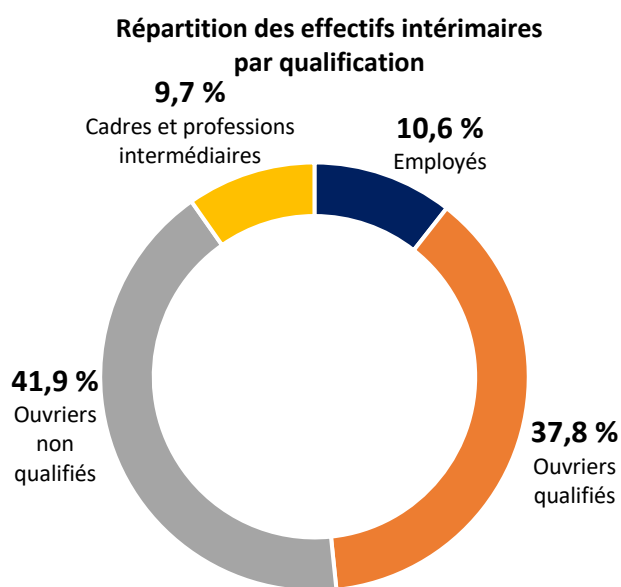
L'emploi intérimaire augmente dans les services (+19,3 %), le commerce (+17,9 %) et l'industrie (+8,9 %), mais diminue dans les transports (-5,2 %), et le BTP (-12,2 %).



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

Toutes les qualifications augmentent

L'emploi intérimaire augmente chez les employés (+15,3 %), les ouvriers qualifiés (+8,1 %), les cadres et professions intermédiaires (+7,9 %) et les ouvriers non qualifiés (+2,2 %).



TENDANCES TERRITORIALES :

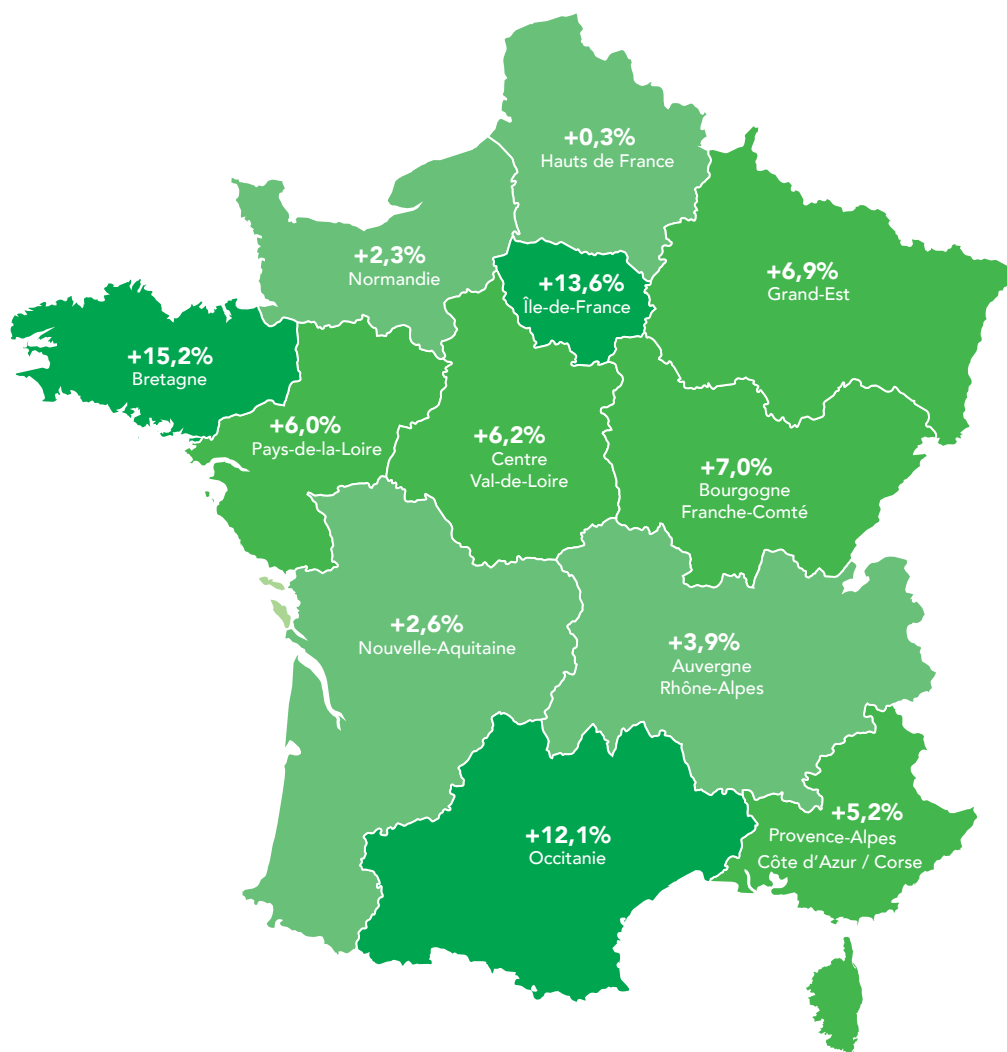
	Évolution des effectifs intérimaires (y compris CDI)	Part des CDI dans l'emploi intérimaire total
Cher	+2,6 %	6,8 %
Eure-et-Loir	+10,8 %	6,7 %
Indre	+13,8 %	13,6 %
Indre-et-Loire	+10,2 %	7,2 %
Loir-et-Cher	+4,3 %	8,4 %
Loiret	+2,7 %	6,7 %

LA FRANCE DES RÉGIONS

Avril 2022 par rapport à avril 2021

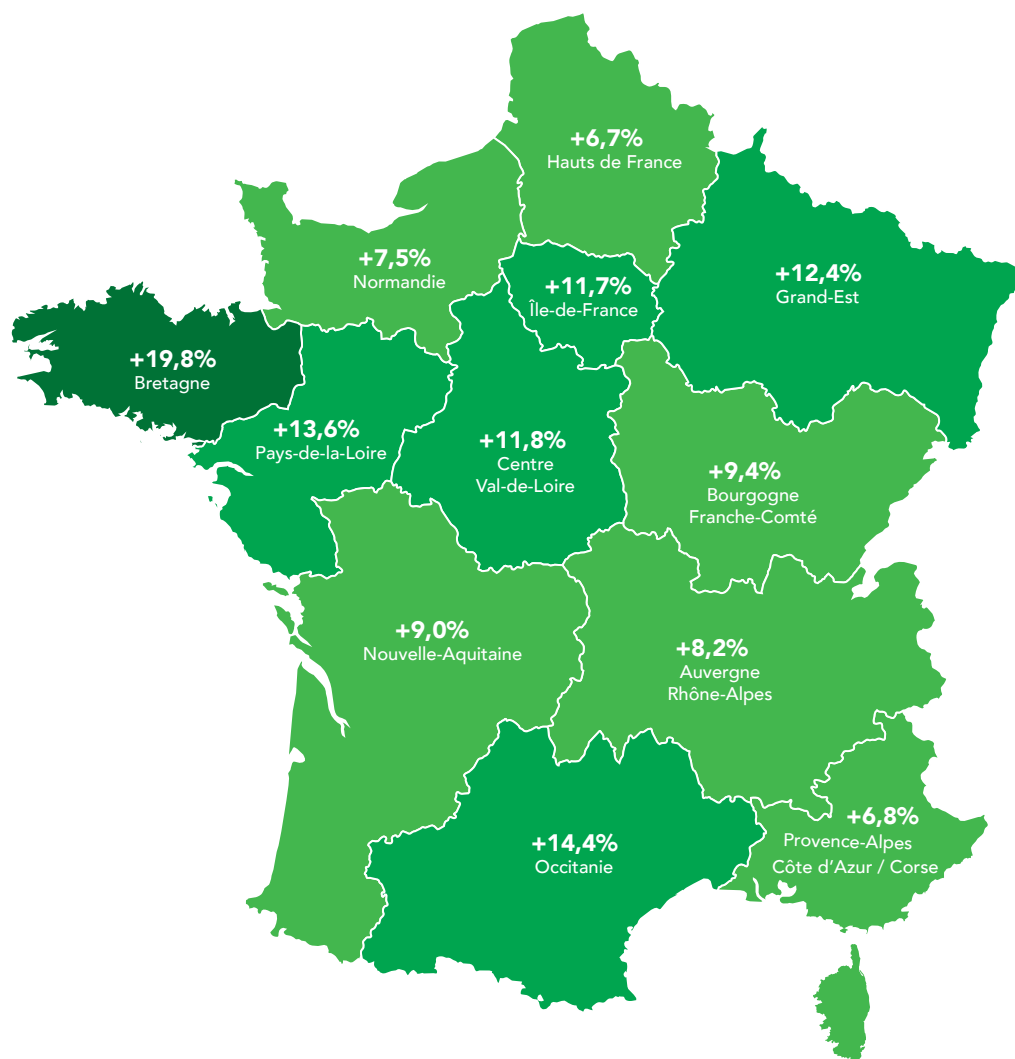
Toutes les régions sont en hausse

Les spécialisations sectorielles des bassins d'emploi ont un effet différenciant sur les évolutions géographiques. Parmi les régions métropolitaines, 3 d'entre elles enregistrent des croissances supérieures à 10 % : Bretagne : 15,2 %, Ile-de-France : 13,6 % et Occitanie : 12,1 %.



Cumul annuel : janvier-avril 2022 (%)

Au cours des quatre premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une hausse cumulée de +10,7 % par rapport à la même période en 2021.



Méthodologie :

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.

Contacts presse

Ema Hazan
06.64.56.11.74
ema.hazan@plead.fr

Juliette Prost
06.72.47.53.28
juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi